Envoyer à :

**Zuchtleiterin**
Susanne Knaus
Tanzplatz 2
8496 Steg im Tösstal

E-Mail: zuchtleiter@grauvieh-schweiz.ch

**Formulaire de demande de subvention : Prime d'encouragement pour les taureaux**

Tu possèdes un taureau Rätisches Grauvieh (RGS) et tu es membre de l'association Rätisches Grauvieh Schweiz. Dans ce cas, tu peux demander des primes d'élevage ou de détention si le taureau remplit les critères mentionnés ci-dessous. Cette possibilité existe pendant le projet « Promotion de l'élevage et maintien de la variabilité génétique et de la santé de la race Rätisches Grauvieh » de 2022 à 2025 et est financée par ce projet.

**Pourquoi cette prime?**

Pour élever, évaluer et garder des taureaux, il faut beaucoup d'engagement. Afin de préserver la diversité génétique, le projet soutient la monte naturelle avec ces deux primes d'encouragement et compte sur ta participation pour préserver la race.

**Prime d'encouragement pour l'élevage de jeunes taureaux**

**Prime d'élevage pour les jeunes taureaux :**Le taureau est conforme au standard de la race.

Le taureau a été nouvellement évalué par l'équipe d'experts RGS en 2022 et autorisé à la reproduction.

Le taureau est issu d'une saillie naturelle.

Le taureau a été utilisé au moins 1 fois pour la reproduction (la saillie a été annoncée).

Le taureau a un coefficient de consanguinité de ≦ 6,25 %.

**Prime d'encouragement:** Prime d'élevage unique de 600 CHF par taureau.

(La prime d'encouragement est versée au propriétaire du taureau lors de la première évaluation).

**Prime d'encouragement pour la détention prolongée de taureaux de plus de 2 ans**

**Conditions Primes :**Le taureau est conforme au standard de la race.

Le taureau a été évalué une deuxième fois par l'expert RGS à l'âge de plus de 24 mois.

Le taureau est issu d'une saillie naturelle.

Le taureau a été utilisé au moins 1 fois pour la reproduction (la saillie a été annoncée).

Le taureau a un coefficient de consanguinité de ≦ 6,25 %.

**Prime d'encouragement :**

Prime unique de 300 CHF par taureau pour le détenteur.

(La prime d'encouragement est versée au propriétaire du taureau lors de la 2e évaluation)

**Généralités**

**Délai de soumission :**
Ce formulaire doit parvenir à la direction de l'élevage au plus tard le 15 novembre de l'année d'évaluation concernée (2022-2025). (même si l'évaluation n'a pas encore eu lieu, la demande peut être envoyée à l'avance pour ne pas manquer le délai)

**Annexes:**

Bulletin de versement

**Décision :**

Les demandes sont examinées et approuvées par l'équipe de projet.

Nous espérons recevoir et approuver de nombreuses demandes de ce type.

Formulaire de demande

|  |  |
| --- | --- |
| **Demandeur** |  |
| Nom, prénom : |       |
| Adresse : |       |
| NPA/localité : |       |
| Téléphone : |       |
| Mail : |       |

|  |  |
| --- | --- |
| **Taureau** |  |
| Nom du taureau : |        |
| Taureau BDTA no : |       |
| Date de naissance  |       |
| Vache saillie (BDTA) : |       |
| Demande : | □ Prime d'élevage □ Prime au détenteur |

Lieu/ date : .................................................. Signature : ……………………………………….